



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 54557

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation actuelle en Afghanistan. La France a participé à bon nombre d'actions dont la formation des juges et, bien sûr, au maintien de la situation sécuritaire. Si la situation semble rétablie à Kaboul après les attentats divers (contre l'ambassade de l'Inde, de ministère de l'information...) des difficultés semblent persister avec une détérioration de la sécurité dans le sud et dans l'est (10 attentats suicides par mois). Il lui demande où en est-on avec la reconstruction des infrastructures du pays (routes, scolarisation, police, administrations), et s'il y a, à son avis, perte de légitimité du gouvernement par rapport aux forces insurrectionnelles.

Texte de la réponse

La France a oeuvré, sans relâche depuis deux ans, pour contribuer à réorienter la stratégie internationale en Afghanistan en faveur d'une approche globale qui acte le caractère avant tout politique d'un règlement durable de la crise et dépasse la seule dimension militaire de l'action internationale, indispensable mais non suffisante, pour accroître l'effort conduit en matière de développement et de reconstruction. Des engagements concrets ont été pris en ce sens en 2008, lors du sommet de l'Otan de Bucarest puis lors de la Conférence de Paris. Ils ont été réaffirmés en mars 2009 à la conférence de La Haye. De nouvelles priorités sur lesquelles faire porter l'effort international ont été définies : formation de la police, développement de l'agriculture et des infrastructures énergétiques, etc. Des progrès ont été obtenus, depuis lors, dans ces domaines, qui sont venus consolider ceux déjà enregistrés depuis 2001, en matière d'éducation, d'infrastructures (réfection de plus de 4 000 km de routes) et de santé (formation de plus de 10 000 personnels de santé, baisse du taux de mortalité infantile de près de 25 %, épargnant chaque année la vie de 40 000 enfants). de nouveaux progrès ont notamment été enregistrés cette année en matière d'éducation, d'électrification, de développement agricole et de lutte contre la drogue : un million d'enfants en plus ont été scolarisés, portant leur nombre total à sept millions, dont un tiers de filles (quand il ne restait plus que 800 000 garçons à être « scolarisés » à la chute du régime taleb en 2001) ; l'Afghanistan a connu cette année sa meilleure récolte de blé depuis 1979, lui assurant enfin une quasi-auto-suffisance ; la desserte électrique de la ville de Kaboul a été doublée au printemps, la production d'opium a, pour la deuxième année consécutive, de nouveau baissé (de 10 % en 2009). Il y a donc dans la reconstruction de l'Afghanistan des avancées, qui ne sont pas mineures. Pour autant, il est clair que celles-ci ne sont pas suffisantes, eu égard aux besoins et aux attentes légitimes de la population quant à l'amélioration de ses conditions de vie. Les défis à relever demeurent immenses. Les efforts doivent être amplifiés, et les nouvelles autorités issues des élections doivent mener une action plus résolue à cette fin. Plus que jamais, le renforcement des capacités civiles et de sécurité (réforme de la police, encore largement inopérante, malgré les efforts déjà engagés ; amélioration de la gouvernance, notamment locale ; lutte contre la corruption) doit être au coeur de leur action, avec l'appui de la communauté internationale. Cela est essentiel si l'on veut promouvoir l'adhésion de la population afghane au processus de relèvement du pays à l'oeuvre depuis 2001 et aux institutions mises en place. C'est à l'aune de sa capacité à répondre à ces défis que sera jugée l'action du prochain gouvernement. De fait, sa tâche se trouve rendue plus difficile par le scepticisme qui a gagné la

population devant, notamment, le peu d'efficacité de l'action passée, le fléau de la corruption et les péripéties qui ont accompagné le processus électoral ayant finalement débouché sur la réélection du Président Karzaï. Bien qu'indiscutable, la légitimité de ce dernier est affaiblie, fragilisant d'autant sa capacité d'action. Pour autant, des raisons d'espérer existent. La campagne électorale a été très dynamique. Le scrutin a été marqué, par-delà les clivages ethniques, par une forte participation des Afghans, démontrant ainsi leur rejet de l'extrémisme armé, leur soif intacte de démocratie et leur espérance dans l'enracinement progressif d'un État de droit, stable et protecteur. Il y a lieu aussi de se féliciter des engagements très fermes à agir pris par le Président Karzaï lors de son investiture. Il lui appartiendra de conduire, avec ses anciens adversaires, comme avec ceux des éléments rebelles qui accepteraient au préalable de déposer les armes, de reconnaître l'ordre constitutionnel et de renoncer à tout lien avec le terrorisme, un dialogue politique le plus large possible, qui permette le rassemblement de la nation afghane autour d'un consensus national respectant les valeurs démocratiques prévues par la constitution. La conférence internationale sur l'Afghanistan, qui s'est tenue à Londres le 28 janvier 2010, a été l'occasion de débattre de ces questions et de structurer ainsi le cadre des relations entre l'Afghanistan et la communauté internationale pour les prochaines années.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54557

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2009, page 6797

Réponse publiée le : 9 mars 2010, page 2622